

3 Auvergne Rhône Alpes

L'A40 en Haute-Savoie sera payante dès 2029 : les élus et les associations vent debout contre le projet



[L'autoroute A40, dans la région d'Archamps, en Haute-Savoie. • © Google Streetview](#)

Écrit par [Marie Bail](#)

Publié le 12/03/2025 à 17h00

Longue de 12km, cette section de l'A40 sera de nouveau payante à partir du 1er février 2029. Les élus locaux et les associations de riverains alertent depuis plusieurs années sur les nuisances à venir, conséquences du report du trafic routier sur les routes secondaires.

Le lundi 10 mars 2025, une nouvelle étape a été franchie vers la régularisation du péage de l'autoroute A40 entre Annemasse et la commune d'Eloise en Haute-Savoie : le tronçon redeviendra payant en 2029. Le sujet de la gratuité de cette section de 12 km se trouve dans les cartons depuis 2015.

Un péage de Saint-Julien à 1,80 euro

De nouvelles conditions tarifaires vont s'appliquer dès le 1er février 2029. Les véhicules légers paieront désormais 1,80 euro au péage de Saint-Julien. L'abaissement du péage à Viry est estimé à 1,80 euro pour un véhicule léger entre Eloise et Saint-Julien-en-Genevois. L'abaissement du péage à Nangy est estimé à 0,60 euros.

Dans son [communiqué](#), la préfecture annonce plusieurs aménagements : l'allongement de la bretelle de sortie pour Annemasse (n°14) "pour sécuriser la zone", la création d'une voie de covoiturage depuis Archamps pour accéder à la douane de Bardonnex.

D'autres mesures sont prévues pour atténuer les effets du report du trafic sur le réseau secondaire comme sur la RD1206. "La protection contre le bruit sur trois secteurs entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois sera renforcée, avec notamment la création d'un écran acoustique à Collonges-sous-Salève et des isolations de façades", peut-on lire dans le communiqué.

"Faire passer la pilule"

"Ces travaux auraient dû être faits depuis longtemps", tranche Corinne Bérroujon Rabbertz, présidente de l'association pour la Protection de l'Environnement Collongeois (Apec), basée à Collonges-sous-Salève. Pour l'association, l'annonce vise plutôt à "faire passer la pilule" après des concertations de la préfecture sans les usagers et riverains.

L'association alerte depuis plusieurs années sur les nuisances à venir : augmentation des bouchons, pollution de l'air et nuisances sonores parmi tant d'autres. Concernant les tarifs, l'Apec estime que les montants pénaliseront les usagers quotidien de l'autoroute A40.

Côté sécurité, des "dispositifs" seront installés sur les communes traversées par la RD1206, l'itinéraire alternatif à l'A40, entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois, à proximité des zones urbanisées, avec des carrefours ou de traversées piétonnes grâce à une aide financière de 750 000 euros.

Là aussi, un aveu de nuisance pour l'Apec. "Même s'ils minimisent le report de trafic, la départementale 1206 est déjà saturée. Et qui dit augmentation du trafic, dit aussi plus de risques d'accident", explique Corinne Bérroujon Rabbertz.

« On ne peut pas prendre de décisions aussi importantes sans concerter les personnes concernées ! »

Corinne Bérroujon Rabbertz

Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois

Accentuer les mobilités douces

À la mairie de Collonges-sous-Salève, la position a toujours été de militer pour la gratuité de l'autoroute. Si les relations avec l'ATMB sont jugées "bonnes", l'élus à l'urbanisme aimerait que ses homologues suisses aillent plus loin. "Genève doit investir davantage car il s'agit de questions transfrontalières", appuie Philippe Chassot.

Selon lui, les communes suisses fournissent peu d'efforts et la voie de covoiturage pour accéder à la douane ne changera pas grand chose au trafic saturé. L'adjoint veut aller plus loin et rêve de voir sa commune comme un point central dans l'axe franco-suisse des mobilités douces.

« C'est un peu l'Etat contre une ou deux communes mais on souhaite trouver un accord profitable à tout le monde, apaisé et logique. »

Philippe Chassot

Adjoint à l'urbanisme à la mairie de Collonges-sous-Salève.

Pour cela, il faudrait rouvrir la gare SNCF fermée dans les années 1980, faire venir le Léman Express jusqu'à Collonges et Archamps et augmenter le nombre de bus. L'élu préconise aussi des investissements pour transformer les 300 places de stationnement en parking relais.

"Collonges est un carrefour important, il doit y avoir un appui du département et de Genève pour favoriser la mobilité douce dans cet espace", argumente Philippe Chassot.

Mais avant de mettre sur la table ces éventuels projets, la mairie aimerait plus de dialogue et de négociation au sujet de l'A40. Elle appuiera les recours déposés contre la fin de la gratuité auprès du Conseil d'Etat. L'association Apec en a déposé un et a contacté les six parlementaires de la Haute-Savoie pour que le département soit entendu par l'Etat. Une [pétition en ligne](#) depuis l'année dernière recueille plus de 5 500 voix.